

AMAP des Volontaires

Contrat Sirops, Aromates, Tisanes 2021-22

Entre :

l'adhérent·e de l'AMAP des Volontaires	ET	GAEC la Ferme Sapousse
NOM / prénom :		31D rue de Grandville
Adresse :		91740 Pussay SIRET : 798 977 799 00021
Tel :		Contact : Sylvie Guillot : 06.81.51.82.97 Florent Sebban : 06.50.06.65.98
Mail :		fermesapousse@gmail.com

Engagements

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la **Charte des AMAP** (disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau des AMAP en Île-de-France), à savoir :

Engagements de l'adhérent·e

- Pré-financer la production
- Mentionner à la ferme partenaire ses (in)satisfactions.
- Respecter les statuts et le règlement intérieur de l'AMAP

Engagements de la ferme partenaire

- Livrer des plantes et dérivés respectant le mode de production en agriculture biologique
- Être présent aux distributions, au nombre de deux minimum dans la saison
- Donner régulièrement des nouvelles de la ferme
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail

Engagements communs

Les partenaires s'engagent à **partager les risques et bénéfices naturels** liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, maladies, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés. Toutefois et seulement en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc...), le contrat pourra être révisé lors d'une réunion spécifique.

Composition d'une commande

L'adhérent·e s'engage sur une **commande minimum d'un grand ou d'un petit panier pour chaque distribution**. Un panier est constitué d'un ensemble de produits dont la quantité est fixée d'avance. *La composition du panier est définie par l'adhérent·e parmi la sélection de produits amenés le jour de la distribution par la ferme partenaire.*

Cochez le panier choisi, valable pour les deux distributions :

- Le grand panier au prix de **19 euros** contient :
 - 1 mélange d'aromates
 - 1 aromate simple
 - 3 tisanes
- Le petit panier au prix de **12 euros** contient :
 - 2 tisanes
 - 1 mélange d'aromates

Ce panier est un minimum de commande permettant de soutenir la ferme partenaire. L'engagement de l'adhérent·e lui permet, en plus de son panier, de commander des produits « à la carte » sur la liste des produits jointe au contrat.

Modalités

Le présent contrat engage les deux parties pour **DEUX LIVRAISONS** (donc deux paniers) :

Lundi 22 NOVEMBRE 2021 & Lundi 21 MARS 2022

La commande « à la carte » se fait par l'intermédiaire d'un tableau en ligne, et doit être finalisée un mois avant la date de la distribution. Pour les produits « à la carte », la liste peut être actualisée entre les deux distributions en fonction des récoltes.

Le montant total (panier + à la carte) est à régler par chèque à l'ordre « GAEC Ferme Sapousse », avant chaque livraison à la référente tisanes Maud Granger Remy (maudgrangerremy@gmail.com / 0660559636), qui assurera également la distribution et doit être prévenue en cas d'absence.

Distributions

Sauf indication contraire, les distributions ont lieu le lundi soir au **Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre, 75015 Paris, le lundi de 19h à 20h**. La distribution est placée sous l'entière responsabilité de l'association de l'AMAP des Volontaires.

Sorties à la ferme

Une sortie pédagogique à la ferme partenaire sera organisée **DIMANCHE 19 JUIN 2022**

Fait en 2 exemplaires, le

Signature de l'adhérent·e

Signature de la Ferme Sapousse